

Stage de danse classique de Morlaix 2026

Conditions Générales du stage

1. Les participants seront répartis en groupes par l'équipe pédagogique.
2. Les participants sont tenus d'informer à l'avance les organisateurs d'éventuelles allergies et autres problèmes médicaux sous-jacents.
3. Tous les participants sont tenus d'apporter leurs propres tenues de danse (tenues appropriées pour les cours de danse classique), cela inclut les chaussons de pointes pour les participantes désireuses de danser sur pointe.
4. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant à tout accident ou dommage (corporel et/ ou matériel) pouvant survenir au cours du stage. De même, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de biens personnels pouvant survenir au cours du stage.
5. Les organisateurs se réservent le droit de retenir tout ou partie des frais de participation au stage en cas d'annulation de l'inscription :

Les frais retenus sont les suivants :

- en cas d'annulation plus de 12 semaines avant le début du stage, un montant de 10% sera retenu.

- en cas d'annulation entre 12 et 8 semaines avant le début du stage, un montant de 30% sera retenu.

- en cas d'annulation entre 8 et 6 semaines avant le début du stage, un montant de 40% sera retenu.

- aucune annulation survenue à moins de 6 semaines du début du stage ne sera remboursée ou reportée pour aucune raison que ce soit.

6. Les participants se doivent de payer les frais d'inscription dans les temps indiqués sur la feuille d'inscription, en cas de retard de paiement les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'inscription sans aucun remboursement.
7. Les organisateurs se réservent le droit de remplacer, les professeurs et artistes participants en cas d'indisponibilité de l'un d'entre eux.
8. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler et/ou de modifier tout ou partie du stage. En cas de modification, aucun remboursement ne sera effectué. Uniquement en cas d'annulation du stage, les organisateurs rembourseront uniquement les frais de participation au stage hors frais de

transport, hébergement et autres frais annexes.

9. Les organisateurs recommandent aux participants étrangers la souscription d'une assurance adéquate.
10. Aucun candidat ne pourra participer en cas de blessure.
11. Les photos et vidéos prises par les organisateurs du stage sont la propriété du
« petit ballet international » et pourront être utilisés gratuitement par « le petit ballet international » à des fins publicitaires et marketing.
12. Tous les participants doivent avoir une assurance santé.
13. Tous les participants doivent avoir une assurance responsabilité civile.
14. Tous les participants mineurs (moins de 18 ans au jour du début du stage) doivent avoir transmis avant le début du stage, l'autorisation parentale dûment remplie signée par leurs parents ou responsable légal. Les participants doivent avoir au moins 16 ans révolus au premier jour du stage de danse.
15. Les inscriptions ne peuvent en aucun cas être reportées à une année ultérieure.
16. Les inscriptions passent désormais obligatoirement par la plateforme helloasso.fr . Le paiement en plusieurs fois (si choisi) se fait par prélèvement automatique via la plateforme (le paiement en plusieurs fois se fait automatiquement chaque mois suivant le nombre de mois choisi).